

L'ACCOMPAGNEMENT E3D

Cette labellisation est aujourd'hui non seulement une priorité du rectorat, mais elle entre aussi en résonance avec les engagements de Bordeaux Métropole pour le développement durable.

C'est pourquoi les écoles volontaires de la Métropole peuvent solliciter **un accompagnement par les JDD, en vue de candidater à la labellisation**. Ces écoles peuvent être orientées par la DSDEN ou faire acte de candidature, via le dépôt d'un dossier de candidature.

Cet accompagnement est **assuré par un animateur expert** des questions d'Éducation au Développement Durable, recruté au sein du réseau d'associations JDD.

L'accompagnement consiste en :

- six heures d'**accompagnement présentiel pour les enseignants** ;
- des **formations aux éco-délégués** sous la forme d'actions de sensibilisation ;
- la mise à disposition d'**un dossier de référence sur mesure pour l'accompagnement**, répertoriant des ressources, des contacts et autres outils utiles pour alimenter la démarche.

Si vous souhaitez faire bénéficier votre école d'un accompagnement à la labellisation E3D, merci de contacter [l'équipe des Juniors du DD](#) ou votre conseiller pédagogique EDD, [Caroline Baronnet](#).

Attention, le nombre d'écoles pouvant bénéficier de cet accompagnement est limité.

Pour rappel, voici les critères de labellisation retenus par l'Académie de Bordeaux, pour le premier degré :

1-Place de l'élève

- Les élèves sont impliqués dans l'élaboration de la démarche de développement durable (E3D).
- La démarche E3D est support d'apprentissage et de construction de compétences pour les élèves.
- Tous les élèves sont, à un moment de leur scolarité dans l'établissement, concernés par le projet E3D.

2- Nature des projets

- Les projets menés intègrent conjointement les différentes dimensions du développement durable.
- L'un des projets, au moins, articule simultanément les dimensions pédagogique, éducative, et le fonctionnement de l'établissement.
- La démarche E3D favorise l'ouverture interne (projets pluridisciplinaires, inter-catégoriels) et l'ouverture externe (partenariats divers, ancrage territorial des actions).

3-Pilotage

- La démarche E3D est inscrite dans le projet d'établissement et mise en œuvre dans ce cadre.
- Le comité de pilotage représente de manière équilibrée les composantes de la communauté éducative, dont un nombre significatif d'élèves.
- Le comité de pilotage se réunit régulièrement pour assurer le suivi et la régulation de la démarche.
- L'organisation du pilotage est conçue de telle sorte qu'elle assure la pérennité de la démarche.

4-Évaluation

- L'évaluation mesure la plus-value en termes de compétences transversales acquises par les élèves.
- L'évaluation prend en compte les différents impacts sur le fonctionnement de l'établissement
- L'évaluation de la démarche fait l'objet d'une communication interne et externe.

Pour consulter le BO n°6 du 5 février 2015, relatif à la Labellisation E3D, cliquez [ici](#).